



Se délivrer par le pardon

Année A - 23ème dimanche 2017 - (Mt 18,15-20)

vendredi 8 septembre 2017, par [Odile van Deth](#)

« Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans les cieux ». Parole ahurissante. Le Christ avait été critiqué par les pharisiens parce qu'il remettait les péchés, privilège réservé à Dieu, pensaient-ils. Cette parole avait été dite à Pierre, mais ici elle s'adresse à tous les disciples, à nous.

Pardoner semble parfois impossible. Pourtant les rancunes gardées dans le cœur résonnent au ciel comme un refus de pardon à celui qui a commis un mal. Jésus sait combien il est difficile de délier l'autre de ce qu'il a fait si cet acte nous a blessés. C'est pourquoi il ajoute que si deux ou trois unissent leur prière, il est au milieu d'eux, lui qui a demandé sur la Croix au Père de pardonner d'avance tous les péchés. C'est donc lui-même qui donne la clé du pardon : je ne peux pas pardonner, mais je peux consentir au pardon du Père.

Pardoner n'est pas oublier, c'est se délier soi-même des conséquences du mal qui nous a été fait en déliant le coupable. Sa responsabilité demeure mais j'accepte de ne pas me rendre esclave de ce qu'il m'a fait en péchant moi-même par rancune ou par vengeance.

Enfant, Ambroise avait été humilié par un oncle. Adulte, il continuait d'écraser les autres comme il l'avait été. Puis il comprit que le Seigneur lui demandait de pardonner. Ce fut un long combat jusqu'au jour où il vit le mal que lui-même infligeait aux autres, comme pour se venger de celui qui l'avait tant fait souffrir. En acceptant alors de pardonner, il se sentit délivré de sa susceptibilité.

Odile van Deth